

Objectifs de l'UE

Au terme de cette UE, les étudiants seront capables de :

- Développer un parti architectural et l'étayer par un choix de références analysées et commentées ;
- Rechercher l'équilibre entre démarche intuitive et rationnelle ;
- Analyser et comprendre le programme d'un projet d'architecture et son contexte ;
- Organiser et hiérarchiser les différentes fonctions du projet ;
- Maîtriser la correspondance entre espaces et systèmes constructifs ;
- Savoir intégrer des paramètres tels que : Notions "urbain/rural", statuts des espaces, mitoyenneté, normes PMR, rénovation, réhabilitation, extension, ... ;
- Concevoir un projet créatif personnel qui répond aux différentes contraintes et exigences définies ci-dessus ;
- Maîtriser les conventions et les moyens de représentation architecturale graphique en 2D-3D et maquette ;
- Maîtriser les termes spécifiques du langage architectural ;
- Développer le travail de groupe ;

Description des ECUE

Conception architecturale et urbanistique 2 :

(Ce module est réalisé à la Faculté d'Architecture de Mons dans un atelier d'architecture commun avec des élèves architectes.)

Pré-requis

Bibliographie